

# SAAS & ASP

SOFTWARE AS A SERVICE

&

APPLICATION
SERVICE PROVIDER

# Software As A Service

Le modèle « Saas », qui signifie "logiciel en tant que service" est un logiciel commercialisé et directement utilisable sur internet. Il n'est donc pas nécessaire pour son utilisateur de l'acheter ni de l'installer par le biais d'un téléchargement sur son support numérique, puisqu'il peut y accéder directement en ligne, le plus souvent via un interface web. Ce logiciel, comme son nom l'indique, est accessible à distance au titre d'un service

# Les avantages du SAAS

Le Saas est un type de logiciel très avantageux pour son utilisateur qui lui permet :

- De payer à l'usage réel en évitant l'investissement dans du matériel ou dans des licences ;
- D'échapper à la longue installation sur son ordinateur, lui prenant aussi bien du temps que de l'espace de stockage ;
- D'obtenir un déploiement de configurations standard accéléré par rapport aux logiciels standards ;
- D'accéder à des dimensions d'une plateforme qui sont le plus souvent adaptées en fonction des besoins de l'utilisateur qui l'a choisie.

#### Le contrat SAAS

- Le contrat SAAS en quelques lignes:
- Termes essentiels à figurer dans le contrat:
  - Logiciel
  - Donnée
  - Prestataire
  - Internet
- Objet du contrat:
  - Définition des services fournis au client, services acceptés par la signature du contrat

## Les clauses des contrats SAAS(1/2)

- **Abonnement:** le client doit souscrire à un abonnement, contrairement à un achat de licence logiciel.
- > Assistance & maintenance: assistance technique, maintenance corrective, évolutive, formations
- > Audit: le client peut procéder à un audit technique
- <u>Responsabilité</u>: chaque partie s'engage à dédommager l'autre de tout dommage lié à l'exécution ou non-exécution des obligations du contrat
- **Réversibilité:** le client peut récupérer ses données dans les meilleures conditions. Elle est simplifiée dans les contrats SaaS.
- Force majeure: si cas de force majeure, aucune responsabilité ne sera tenue sur les parties.

### Les clauses (1/2)

- > ANS: Accord de Niveau de Service. Facteurs: taux de disponibilité, performances, latences...
- Gestion des données et sécurité: données sensibles sont hébergées sur le serveur. Le fournisseur doit protéger les données.
- **Propriété:** propriété du client, propriété du prestataire (droit de propriété relatif au service)
- > **<u>Résiliation pour faute:</u>** résilier le contrat en spécifiant les motifs, termes, délais.
- > <u>Indemnités pour les droits d'auteur:</u> les clients SaaS ne risquent pas de procès pour violation de droits d'auteurs, car ils ne possèdent pas de copie de logiciel.
- Modèle Hybride: SAAS et logiciel -> accord de licence enveloppé dans un contrat de services.
- > Pour toute licence d'un logiciel actuel à vendre en tant que SAAS: approfondir le contrat lié au client et pousser certaines clauses.

## Application Service Provider

Le contrat ASP est un pur contrat de prestation de service qui consiste à proposer, dans le cadre d'un abonnement, l'utilisation à distance de logiciels et de services informatiques associés. Concrètement, les entreprises peuvent avoir recours à un prestataire unique, dit prestataire ASP, lequel se chargera d'héberger leurs données et de leur donner accès à distance, à un certain nombre d'applications ainsi qu'à des services spécifiques (maintenance, protection anti-virus, firewall, archivage, helpdesk...).

# Les avantages de l'ASP

Ce système présente des avantages identiques que le SAAS pour les entreprises :

- De payer à l'usage réel en évitant l'investissement dans du matériel ou dans des licences ;
- D'échapper à la longue installation sur son ordinateur, lui prenant aussi bien du temps que de l'espace de stockage ;
- D'obtenir un déploiement de configurations standard accéléré par rapport aux logiciels standards ;
- D'accéder à des dimensions d'une plateforme qui sont le plus souvent adaptées en fonction des besoins de l'utilisateur qui l'a choisie.

## Les clauses du contrat ASP (1/3)

#### Les outils :

- > Il y a pas d'obligation de mise en place mais deux outils sont disponibles.
  - >Le cahier des charges.
  - ➤ La mise en place de SLA (Service Level Agreements)

## Les clauses du contrat ASP (2/3)

#### Les obligations du prestataire ASP :

- > Obligation de conseil
- > Obligation de délivrance :
  - La mise à disposition du logiciel, soit sur l'accès et sur l'utilisation de ce dernier, ainsi que sur les modalités de cette mise à disposition (accès à l'intégralité du logiciel ou à certaines applications, mise en place d'identifiants et mots de passe, ...)
- > Obligation d'assurer confidentialité et sécurité des données
- La mise en jeu de la responsabilité du prestataire :
  - De là découleront son régime de responsabilité et les conditions de mise en œuvre.

## Les clauses du contrat ASP (3/3)

Les obligations du client final :

- ➤ Obligation de collaboration
- > Obligation de paiement
  - > La rémunération d'un droit de connexion
  - > La rémunération proportionnelle à l'utilisation

#### Sources

- <a href="https://www.village-justice.com/articles/contrat-saas-software-service,36376.html">https://www.village-justice.com/articles/contrat-saas-software-service,36376.html</a>
- <a href="https://www.captaincontrat.com/articles-droit-commercial/differences-contrats-licence-service-contrat-saas">https://www.captaincontrat.com/articles-droit-commercial/differences-contrats-licence-service-contrat-saas</a>
- https://www.lagbd.org/index.php/Contrat\_de\_fourniture\_d%27application\_hé
   bergée (fr)
- https://www.avocats-picovschi.com/les-obligations-autour-des-contratsasp\_article\_408.html